

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU DE LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du jeudi 27 juin 2024

Madame Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 31 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Martial ALVAREZ - Christian AMIRATY - Philippe ARDHUIN - François BERNARDINI - Emmanuelle CHARAFE - Gaby CHARROUX - Georges CRISTIANI - Olivier FREGEAC - Daniel GAGNON - David GALTIER - Gerard GAZAY - Philippe GINOUX - Jean-Pierre GIORGI - Jean-Pascal GOURNES - Nicolas ISNARD - Didier KHELFA - Vincent LANGUILLE - Arnaud MERCIER - Danielle MILON - Véronique MIQUELLY - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Serge PEROTTINO - Catherine PILA - Henri PONS - Didier REAULT - Georges ROSSO - Martine VASSAL - Amapola VENTRON - Frédéric VIGOUROUX - David YTIER.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Christian BURLE représenté par Roland MOUREN - Patrick GHIGONETTO représenté par Jean-Pierre GIORGI - Roland GIBERTI représenté par Gerard GAZAY - Laurent SIMON représenté par Danielle MILON.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Éric LE DISSES - Michel ROUX.

Madame la Présidente a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

IVIS-001-16388/24/BM

**■ Attribution d'une subvention spécifique à Delta France Associations au titre de l'édition 2024 du Monde des Possibles - Approbation d'une convention - MGDIS n°6232 et n°6279
92889**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

A travers les politiques publiques qu'elle conduit et les actions de soutien en faveur du monde économique et de la jeunesse qu'elle met en œuvre, la Métropole Aix-Marseille-Provence entend agir en faveur de l'attractivité et du dynamisme économique de son territoire, mais aussi de l'engagement, de la participation, de l'insertion, de l'emploi et de la mobilité internationale, notamment en direction de la jeunesse.

Dans le cadre de l'Agenda du Développement Economique 2022 - 2027, la Métropole souhaite :

- Faire du développement économique un vecteur de transformation et d'accélération des transitions ;
- Mettre en place un environnement économique propice au développement des entreprises du territoire ;
- S'affirmer comme une Métropole Attractive et ouverte sur le Monde.

La Métropole Aix-Marseille-Provence, par délibération du 16 décembre 2021, a souhaité initier une démarche d'implication citoyenne auprès de la jeunesse de son territoire par la création d'un Conseil des Jeunes Métropolitains porté par le Service Jeunesse de la Métropole avec 3 axes principaux : l'Engagement-Participation / l'insertion emploi / la mobilité internationale.

Le Conseil des Jeunes a vocation d'éclairer l'action de la Métropole Aix-Marseille-Provence, et s'inscrit dans une politique globale de participation des citoyens à la vie des territoires en complémentarité et en cohérence avec les organes consultatifs existants :

- Encourager les jeunes à prendre part au processus participatif, en leur offrant une plateforme pour exprimer leurs idées, contribuer à des projets significatifs et célébrer les réalisations et le leadership des jeunes,
- Intégrer un réseau de jeunes actifs de la Métropole avec des actions pour promouvoir la culture de l'innovation, encourager la participation des jeunes à des événements et des initiatives de co-création,
- Collaborer sur les initiatives d'Engagement-Participation, en proposant des actions concrètes pour impliquer davantage les jeunes dans la vie civique, telles que l'organisation de débats publics et d'ateliers participatifs,
- Contribuer à des projets d'intégration professionnelle, en apportant des idées innovantes et en facilitant les connexions avec les structures et partenaires du territoire métropolitain,
- Participer à des programmes de mobilité internationale, en promouvant les échanges culturels, les programmes d'échanges et les opportunités de formation à l'étranger,
- Sensibiliser les pairs aux enjeux du vivre ensemble, en organisant des ateliers, des débats et des campagnes de communication pour lutter contre les discriminations, en créant des supports éducatifs et des événements de sensibilisation,
- Créer un espace dynamique et inclusif où les jeunes peuvent s'exprimer, innover, collaborer et être célébrés, contribuant ainsi au développement d'une société métropolitaine plus dynamique, inclusive et engagée,
- Développer des outils qui se positionne comme un catalyseur du changement, stimulant l'engagement des jeunes et les incitant à devenir des acteurs actifs dans la construction d'un avenir meilleur pour tous.

Delta France Associations contribue à ce titre au dynamisme économique du territoire, avec le plus grand évènement festif du sud de la France le « Delta Festival ». L'association a pour objectif de soutenir et de valoriser l'engagement des 16-35 ans. A travers le Delta Festival, l'ambition est de proposer un véritable évènement pour la jeunesse, qui fédère les jeunes grâce à une programmation festive et qui les encourage à s'engager.

En 2022, l'association crée le « Monde des Possibles », avec pour objectif d'offrir de nouvelles perspectives pour la jeunesse, proposer un véritable dialogue structuré entre les acteurs économiques locaux, nationaux et européens. 700 structures étaient ainsi réunies sur le temps fort du "Monde des Possibles" lors du Delta Festival pour créer un livre blanc de la jeunesse, contenant 50 grandes propositions, remises aux décideurs politiques et économiques.

En 2023, ce « Monde des Possibles » s'articule autour de 5 hubs représentant 5 enjeux majeurs du monde de demain : l'économie, le vivre-ensemble, la santé, l'environnement et la culture.

Le hub économie et ses différentes actions répondent au besoin des jeunes d'être introduits dans le monde socio-économique et professionnel par le biais d'ateliers, de rencontres, de prises de parole et d'évènements annuels, attractifs qui leur correspondent et qu'ils comprennent.

Le hub vivre ensemble à destination de la jeunesse et ses actions ont pour objectif d'offrir des outils permettant de forger la capacité à agir et aider la nouvelle génération à construire un monde plus ouvert, plus inclusif et plus solidaire grâce à l'aide de tous les acteurs.

Bilan 2023 – Actions annuelles et les jours du Festival (23 au 26 aout 2023 sur les Plages du Prado à Marseille) :

- Accompagnement annuel à la création d'entreprises - 4 ateliers sur l'année pour les jeunes entrepreneurs organisés par le Delta avec ses partenaires.
- 100 jeunes suivis par le Delta.
- 115 partenaires et investisseurs présents à l'occasion d'une soirée networking (Programme Invest in Me).
- Restitution de l'année par les jeunes au festival sur les 4 jours (Programme Invest in Me).
- 150 jeunes entreprises présentes dans le village des start (Programme Invest in Me).
- 15 pitch lors de l'agora économie.
- 5 prix remis.
- 60 rendez-vous one-to-one avec les jeunes accompagnés sur l'année par les DETS sur l'espace pro du monde des possibles.
- Présentation de l'offre de service « création » et des dispositifs jeunesse.
- Intervention du Conseil des Jeunes Métropolitains aux agoras thématiques.
- Plus de 1 000 personnes sont passées sur le stand.

Retombées économiques :

- Emplois Directs : 32 salariés (17 femmes et 17 hommes), 2 200 bénévoles (1 320 femmes et 880 hommes).
- Emplois indirects : 245 personnes (88 prestataires).
- Taux d'occupation des hôtels 94,6%.

L'édition 2023 sur 4 jours a généré 9,7 millions d'euros de richesse sur la Métropole Aix-Marseille-Provence.

En 2024, le Monde des Possibles se poursuit avec ses actions « Hub de l'Economie et son programme annuel Invest in Me » ainsi que le « le Hub du vivre ensemble avec son programme annuel la « Passe D' » ».

Cette nouvelle édition s'adressera à l'ensemble de la jeunesse métropolitaine « étudiants-futurs entrepreneurs » et « jeunes en quête de création de leur emploi » avec les objectifs suivants :

1- Le hub de l'économie :

- Favoriser l'attractivité économique du territoire auprès de la jeunesse nationale et européenne.
- Favoriser les échanges autour de la jeunesse entre les acteurs économiques locaux, nationaux, européens et du pourtour méditerranéen.
- Faciliter la mise en relation entre professionnels et publics jeunes dans un objectif de transmission des valeurs de l'entrepreneuriat.
- Faire émerger un dialogue structuré entre acteurs économiques et acteurs jeunesse des propositions pour l'économie de demain.
- Faire du territoire Métropolitain une vitrine des idées émergentes, de l'innovation et des initiatives de demain.

Programme annuel « Invest in Me » :

- Introduire les jeunes dans le monde socio-économique et professionnel par le biais d'ateliers interactifs, de rencontres « networking », de prises de parole, d'événements annuels et de conférences.
- Faciliter la mise en relation entre professionnels et publics jeunes dans un objectif de transmission des valeurs de l'entrepreneuriat.
- Sensibiliser la nouvelle génération aux thématiques de l'entrepreneuriat, de l'innovation, de l'insertion sur le marché de l'emploi.
- Aider les jeunes à concrétiser leurs projets professionnels.
- Valoriser les jeunes porteurs de projets du territoire.
- Mise en lumière de toutes les initiatives positives et des acteurs qui s'engagent auprès des jeunes.
- Interviews inspirantes de grands donneurs d'ordre, de start up et de figures inspirantes.

2- Le hub du vivre ensemble :

- Favoriser le développement des axes l'Engagement-Participation/l'insertion emploi/mobilité international porté par le Service Jeunesse.
- Mobiliser la jeunesse autour d'actions engagées afin de stimuler et de forger sa capacité à agir et notamment les jeunes les plus éloignés de l'emploi.
- Aider la nouvelle génération à construire un monde plus ouvert, plus inclusif et plus solidaire pour lutter contre les discriminations grâce à l'aide de tous les acteurs.
- Sensibiliser la jeunesse aux enjeux de la lutte contre les discriminations et du vivre ensemble et l'inspirer en donnant à voir des modèles d'engagement.
- Forger la capacité à agir et la participation citoyenne de la nouvelle génération pour faire émerger des propositions pour un monde plus ouvert, plus inclusif et plus solidaire.

Programme annuel « la Passe D' » :

La Passe D' propose des entrées-sorties permanentes tout au long de l'année scolaire. Les accompagnements proposés sont co-construits avec les partenaires sociaux. Le programme s'articule alors autour d'un tronc commun composé de temps collectifs, les ateliers, permettant aux jeunes d'acquérir et consolider leurs soft-skills (confiance en soi, cohésion, gestion du stress...).

En complément, un suivi individuel permet de personnaliser les besoins du jeune en fonction de l'état de son projet professionnel. Aussi, des rencontres régulières sont organisées avec les partenaires engagés tels que OM Fondation, le Cercle des Nageurs de Marseille, etc... (stage immersif, visite de lieu, entretien avec un professionnel).

Enfin, un temps fort vient clôturer l'année : une visite privative du Village Opportunités organisé dans le Forum du Monde des Possibles, lors du Delta Festival, pour les jeunes du programme. Ce village rassemble une trentaine de structures prêtes à l'embauche.

3 - Forum du Monde des Possibles :

Le Delta Festival fêtera ses 10 ans cette année ; il est aujourd'hui devenu le plus grand rassemblement jeunesse de France. Le Forum du Monde des Possibles réunit :

- 150 000 jeunes.

- 700 acteurs engagés (entreprises, start-up, associations, médias, conférenciers et intervenants, ...).
- 10 Villages thématiques : Start-Up, Opportunités, Vivre-Ensemble, Santé, Environnement, Vie Étudiante, Arts, Mer, Territoire et Méditerranée, Europe et International. Chaque village s'intègre dans l'un des Hubs suivants : Hub Économie, Hub Environnement, Hub Culture, Hub Vivre-Ensemble, Hub Santé, Hub Méditerranée, Europe et International.

L'association souhaite poursuivre ses actions en 2024 et sollicite en conséquence l'attribution d'une subvention à hauteur de 80 000 euros.

Après instruction, il est proposé d'attribuer à Delta France Associations une subvention d'un montant de 80 000 euros, se décomposant comme suit :

- 40.000 euros au titre de la compétence économique (dossier MGDIS n°6232),
- 40.000 euros au titre de la compétence cohésion sociale/Jeunesse (dossier MGDIS n°6279).

L'association a bénéficié au titre de la thématique culture d'une subvention d'un montant de 45.000 € (dossier MGDIS n°6275) au Bureau de la Métropole du 18 avril 2024.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- La délibération n° HN 001-8073/20/CM du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation de compétences du Conseil au Bureau de la Métropole ;
- La délibération n° CHL-001-11131/21/CM du Conseil de la Métropole du 16 décembre 2021 relative à la création d'un Conseil des Jeunes Métropolitains (CJM) ;
- La délibération n° ECOR-001-12062/22/CM du Conseil de la Métropole du 30 juin 2022 réactualisant l'Agenda du Développement Economique ;
- La délibération n° FBPA-042-15297/23/CM du Conseil de la Métropole du 7 décembre 2023 approuvant le règlement budgétaire et financier modifié.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt du projet proposé par l'association ;
- Que ce projet correspond aux orientations stratégiques et aux critères de la politique économique et de cohésion sociale.

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention spécifique de 80 000 euros à Delta France Associations répartie comme suit :

- 40.000 euros au titre de l'action « le Monde des Possibles : Hub de l'économie et Programme annuel Invest In Me » (dossier MGDIS n°6232) ;
- 40.000 euros au titre l'action « le Monde des Possibles : Hub du vivre ensemble et Programme annuel la Passe D' » (dossier MGDIS n°6279).

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs avec l'association Delta France Associations ci-annexée.

Article 3 :

Madame la Présidente de la Métropole, ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tous documents y afférents.

Article 4 :

Au titre de la compétence Développement économique : les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Métropole au titre de l'exercice 2024 pour 80 % et de l'exercice 2025 pour 20% en section de fonctionnement : Chapitre 65, nature 65748 – fonction 61.

Ces crédits relèvent de la politique « Développement économique, innovation, attractivité territoriale » de la sous politique « Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales » et du programme « Développement économique, attractivité territoriale et relations internationales », et seront exécutés par le service gestionnaire 4DDE.

Au titre de la compétence cohésion sociale/Jeunesse : les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal, de la Métropole au titre de l'exercice 2024 pour 80 % et de l'exercice 2025 pour 20%, en section de fonctionnement : chapitre,65, nature 65748, aux fonctions 428.

Ces crédits relèvent de la politique « Habitat et inclusion », de la sous-politique « Inclusion et cohésion territoriale » et du programme « Insertion sociale » ; seront exécutés par les services gestionnaires « 3CS ».

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
La Vice-Présidente Déléguée,
Santé, ESR,
Recherche médicale,
Economie de la santé

Emmanuelle CHARAFE